Lundi, 10 Novembre 1879.

SOMMAIRE.

CANADIENS ET IRLANDAIS.
UNE "ENTREVUE."
ECHOS DU JOUR.
REVUE BIBLIOGRAPHIQUE : *E. B. St. A.*
SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE.
NÉCROLOGIE.
A TRAVERS OTTAWA.
MARCHÉS D'OTTAWA.
MARCHÉ ETRANGERS.
FEUILLETON.—LE GOUFFRE: *Raoul de Navery.*

CANADIENS ET IRLANDAIS.

Le *Herald* change sa base d'opérations. Ses attaques scandaleuses contre les reliques des saints et les prétendues superstitions des catholiques ne lui ayant pas été très avantageuses au point de vue de la recette, notre confrère a cru trouver un moyen quelconque de sortir du guêpier où ses idées anti-religieuses l'ont précipité, moyen qui pourrait avoir des conséquences funestes pour la paix commune si ce journal avait encore un reste d'influence sur l'opinion publique.

Pour regagner les sympathies des Irlandais catholiques qu'il a perdues par ses brutales attaques contre leur foi, le *Herald* croit leur être agréable en lançant l'insulte au premier pasteur de ce diocèse, puis en établissant une comparaison entre les prêtres irlandais et canadiens, tout à fait injurieuse pour ces derniers. Il veut que rien ne manque à sa réputation d'insulteur—ce qu'il appelle avoir de l'indépendance d'esprit — et après avoir tourné en ridicule les pratiques de l'Eglise, le culte des saints en particulier, il croit qu'il pourrait bien aussi jeter un peu de boue sur les Canadiens-Français, auxquels il a fait croire hypocritement pendant cinq ans qu'il était leur meilleur ami.

Dans le moment, les injures du *Herald* ne tirent guère à conséquence, et ce n'est pas nous qui ferons à la population irlandaise l'injure de supposer un instant qu'elle peut être tenue responsable, à quelque degré que ce soit, d'un langage aussi outrageant et aussi irréligieux qu'on pourrait s'attendre à trouver dans une feuille comme le *Witness*—auquel notre confrère fait en ce moment une rude concurrence—mais non pas dans un journal qui se prétend catholique

Cependant pour que nos lecteurs puissent juger le *Herald* sous son véritable jour, nous allons reproduire une partie de son article de samedi, qui se lit comme suit :

Nous savons combien tout évêque canadien-français aime à fouler aux pieds tout ce qui est Anglais ou Irlandais, catholiques comme protestants. Depuis des années, ce diocèse gémit sous le joug de l'élément français. Les intéressés tiennent à perpétuer cet état de choses et l'attaque contre le *Herald* n'est qu'une tentative—bien vaine, il est vrai, —d'étouffer la première voix qui s'élève pour réclamer au nom de la population irlandaise. L'argent des Irlandais a bâti les églises du diocèse, l'argent des Irlandais entretient le clergé, la générosité des Irlandais va grossir, tous les jours, le fonds de nos institutions de charité, mais c'est le clergé canadien-français qui en profite. L'hospitalité des Irlandais est proverbiale, mais leur libéralité les ruine. Les Irlandais se plaignent souvent que l'Etat méconnait leurs droits ; pourquoi ne pas protester, si l'église les méconnait également? Ce diocèse ne serait-il pas mieux représenté par un évêque catholique irlandais? Parmi les prêtres irlandais, ne peut-on en compter plusieurs qui rempliraient mieux que le titulaire actuel les hautes fonctions de premier pasteur du diocèse? Certainement, oui ; mais tant que l'Irlandais laissera le Canadien-Français le dépasser, il peut s'attendre à rester dans l'ombre. Le Canadien-Français ne lui fera pas de concessions. Pour le Canadien-Français, le pouvoir d'abord, la religion ensuite. L'Irlandais est tout franchise et sincérité. La piété, la science et l'intelligence du prêtre irlandais sont toujours supérieures à celles du prêtre canadien-français ; mais ses vertus sont méconnues. Le *Herald* sera ferme au poste,—au poste du devoir et s'il ne réussit pas à accomplir son œuvre, il aura du moins le mérite de l'avoir entreprise sans crainte."

Peut-on pousser l'impudence plus loin ? Nous n'imiterons pas la misérable tactique du *Herald*. Nous ne répondrons pas à ses injures au clergé et aux catholiques français par des injures à ses compatriotes. Loin de là, nous reconnaissons avec plaisir que peu de races sont aussi dévouées à leur foi que la race irlandaise, que peu de races ont fait et font encore autant de sacrifices pour elle, et que les prêtres irlandais sont généralement des modèles de piété et de dévouement. Mais cela ne nous empêche pas de repousser avec mépris les lâches attaques portées par ce journal contre le clergé d'origine française dont l'esprit apostolique et les connaissances théologiques sont appréciés par des juges autrement compétents que l'est le *Herald*. Quant à leur dévouement, il nous suffira de rappeler que le rédacteur même du *Herald* a été instruit dans un collége canadien—et que plusieurs de nos prêtres et sœurs de charité ont payé de leur vie, il n'y a pas encore très longtemps, les soins qu'ils donnèrent à des émigrants irlandais atteints du choléra. Comme notre confrère a la mémoire du cœur !

Pour se venger de sa récente condamnation, le *Herald* commet l'indécence de rabaisser le mérite et les vertus du premier pasteur de ce diocèse. Ne sait-il pas que le choix des évêques est laissé à la discrétion du Souverain Pontife et non pas aux caprices du suffrage populaire ? Aussi lorsqu'il prétend qu'il eût mieux valu choisir un évêque d'une autre origine, il commet tout simplement une insolence à l'égard du Père commun des fidèles. Est-ce que les papes vont devenir dorénavant justiciables du *Herald* ?

Ce n'est pas un évêque canadien qu'il nous faut—s'écrie le *Herald*—mais un évêque irlandais. Et pourquoi ? Sera-t-il pour cette seule raison plus pieux, plus zélé, plus compétent ? Ne professera-t il pas les mêmes dogmes, les mêmes articles de foi, le même respect pour les saints, que le titulaire actuel ? Mais que notre confrère sache une chose, quand il plaira au Souverain Pontife de nous donner un évêque irlandais, il pourra être sûr d'être accueilli par nous avec tout le respect possible, et non pas par des insultes comme celles que le *Herald* prodigue à l'évêque d'Ottawa. Les évêques sont pour nous les représentants les plus autorisés de l'Eglise après le Souverain Pontife, et un véritable catholique ne doit pas se demander quel est le sang qui coule dans leurs veines pour leur rendre foi et hommage.

L'assertion que les évêques canadiens sont particulièrement arbitraires pour leurs ouailles irlandaises est trop absurde pour être réfutée. Il suffit de citer une accusation aussi gratuite pour montrer que ce journal est déterminé à ne reculer devant rien pour s'attaquer aux plus hauts dignitaires de l'Eglise dans ce pays.

Abordons maintenant la question nationale quoiqu'il nous répugne de traiter pareille matière dans les journaux. Pourquoi nos concitoyens irlandais auraient-ils plutôt droit que nous d'avoir un évêque de leur origine—en supposant que la considération nationale déciderait seul de ce choix? Seraient-ils la majorité, nous n'en voyons pas moins que pareil grief serait fondé, car l'Eglise n'est tenue en aucune façon de s'occuper de l'origine des évêques dans le choix de ceux qu'elle élève au rang de princes de l'Eglise ? Leurs vertus et leurs mérites priment d'ordinaire toutes les autres considérations. Mais même en se plaçant à ce point de vue, il n'en est pas moins vrai que nos concitoyens irlandais ne forment pas la majorité de la population dans ce diocèse. Le *Herald* a-t-il pris la peine de s'assurer de la chose ? Au reste, voici les chiffres extraits du dernier recensement qui règlent parfaitement cette question :

	Français.	Catholiques.
Pontiac	3195	7716
—	260	1046
Ottawa	11531	8069
—	2929	4102
—	7054	16639
Renfrew	1616	4712
—	1266	6347
—	410	2346
Prescott	9623	11774
Russell	5600	8831
Ottawa (ville)	7214	12735
Carleton	797	6028
	51,495	90,345

De ces chiffres, il résulte que le diocèse d'Ottawa comptait en 1871 **51,495** Canadiens-français et **38,850** catholiques parlant l'anglais. Quelle peut donc être l'injustice de choisir l'évêque de ce diocèse parmi la majorité ?

S'il fallait envisager le choix des évêques au point de vue national seulement, ce serait plutôt les Canadiens-français qui devraient se plaindre de n'avoir pas le nombre de prélats auquel le chiffre de leur population leur donnerait droit. Comme rien n'est plus convaincant que les chiffres, voyons combien il y avait de Canadiens-français et de catholiques dans les quatre principales provinces confédérées, toujours d'après le dernier recensement :

	Catholiques.	Français.
Ontario	275,162	75,383
Québec	1,019,150	929,817
Nouvelle-Ecosse	96,616	44,707
Nouveau-Brunswick	102,001	32,833
	1,492,829	1,082,740

Il y a donc dans ces quatre provinces **1,082,740** Canadiens-français contre **410,089** catholiques parlant l'anglais, ces derniers ne formant même pas un tiers du chiffre total de nos coreligionnaires. Or, ces mêmes quatre provinces sont divisées en 16 diocèses, ceux de Toronto, Hamilton, London, Kingston, Halifax, Arichat, Saint-Jean, Fredericton, Ottawa, Sault Sainte-Marie, Montréal, Québec, Sherbrooke, Saint-Hyacinthe, Rimouski et Chicoutimi. Les huit premiers diocèses ont à leur tête des évêques irlandais et les huit autres des évêques français, tandis que, si le nombre des évêques était basé sur la population, nous devrions en compter trois de plus.

Que pense le *Herald* de ces chiffres? Est-ce bien là le fait d'une population qui veut tout accaparer, tout dominer, comme il le dit ? Si un grief du genre de celui formulé par le *Herald* était légitime, ne serait-ce pas plutôt à nous de nous plaindre ?

Que notre confrère examine ces chiffres, et s'il lui reste encore un peu de bonne foi, il admettra qu'il fait complètement erreur, et que la population irlandaise a une plus forte part des honneurs de l'épiscopat que celle qu'elle pourrait réclamer en se plaçant au seul point de vue de son importance numérique. A tous les points de vue, les attaques du *Herald* sont donc tout à fait injustifiables.

UNE " ENTREVUE."

Ces jours derniers, l'honorable M. Masson se trouvant à Montréal, un reporter du *Star* en a profité pour l'interroger sur une foule de choses. Le ministre de la justice s'est prêté de bonne grâce aux exigences du reporter ; seulement celui-ci a eu le tort de trop se fier à son imagination dans son compte-rendu et de prêter à M. Masson des paroles qu'il n'a jamais prononcées.

Entre autres inexactitudes, nous devons faire observer en premier lieu que le ministre n'a pas dit que " l'opinion publique ne pouvait avoir que peu de force sur le gouvernement." Pareil langage serait trop absurde pour croire un instant qu'un ministre constitutionnel pourrait le tenir.

Interrogé sur la question de la formation d'un corps de zouaves, M. Masson aurait dit, d'après le *Star*, que ce corps ne serait pas organisé et qu'on n'en avait aucunement besoin pour faire partie de notre effectif volontaire. Or, la seule réponse qui ait été faite à cette question, c'est qu'il n'y avait rien de décidé à ce sujet. Du reste, M. Masson ne se prononça ni dans un sens ni dans l'autre.

Le reporter a ensuite voulu savoir ce que M. Masson pensait de l'opportunité de salarier les adjudants des régiments volontaires. A cela, le ministre de la milice a répliqué que cette question ne pouvait être prise en considération maintenant, aucun crédit n'étant affecté à cette fin ; qu'il était favorable à cette idée, mais qu'elle entraînerait une dépense de $60,000 ou $70,000 par an—au lieu de $17,000 ou $18,000 comme dit le *Star*.

Si les journalistes veulent raconter les entretiens qu'ils ont avec des ministres ou autres personnages importants, le moins qu'ils puissent faire c'est de relater fidèlement ce qui leur est dit et ne pas leur prêter de propos imaginaires. Autrement les intéressés seront forcés de se soustraire aux ennuis de l'*interview*.

ECHOS DU JOUR.

Le lieutenant Charles E. Gladstone, du steamer royal *Druid*, est actuellement à Québec. Il est le fils de l'honorable M. Gladstone.

Hier, à la basilique, M. l'abbé Bouillon a dénoncé les insultes publiées par un certain journal anglais de cette ville contre le culte catholique.

En partant de Rome, Sa Grandeur Mgr Lynch, au lieu de revenir directement au Canada, passera par l'Irlande où il demeurera quelque temps.

Son Excellence le gouverneur-général a commué en emprisonnement à vie la peine de de Suzanne Kennedy, récemment condamnée à mort, pour meurtre commis à Montréal.

L'échevin Clancy écrit une lettre au *Free Press* dans laquelle il dit qu'un journal comme le *Herald* qui insulte à nos sentiments religieux ne doit pas franchir le seuil d'une maison catholique.

L'*Evening Standard*, de Londres, dit que la rumeur d'une dissolution immédiate du parlement est absurde et qu'elle a été inventée par les agioteurs de la bourse dans un but de spéculation.

Le pire ennemi d'une société c'est un journal qui, comme le *Herald*, essaie de soulever les antipathies nationales afin de diviser deux populations intéressées à vivre dans la plus parfaite harmonie.

Sa Grandeur Mgr Duhamel était hier à Arnprior, où il fait la bénédiction d'une cloche. Il doit revenir aujourd'hui et repartir presque immédiatement pour Québec dans le but d'assister à une séance du conseil de l'instruction publique.

Le *Times* de Londres dit dans un article financier que la Bourse à Paris est complètement désorganisée, et que les opérations ne recommenceront pas avant que l'on ait liquidé toute les spéculations véreuses que l'on s'est permis là depuis six mois. Plusieurs acccusations de faux ont été portées devant les tribunaux à Paris, mercredi dernir, et ce jour-là plusieurs courtiers spéculateurs ont fait défaut à leurs engagements.

Une dépêche de Berlin dit que Bismarck souffre des suites d'une application trop prolongée au travail. Il ne reviendra à la santé qu'en suivant les instructions de ses médecins qui lui prescrivent un repos absolu pendant un temps considérable.

A la chambre basse de la Diète prussienne, le ministre des finances a déclaré que les informations qu'il recevait des différents points du pays prouvent que les affaires reprennent. Encore un des bons effets de la protection dans ce pays que le libre-échange menaçait de ruiner.

Le mariage du roi Alphonse avec l'archiduchesse Marie, sera célébré le 15 décembre. Le ministre des finances a lu dans la Chambre des députés un projet de loi accordant à la future une somme annuelle de $90,000 et une rente annuelle de $50,000, si elle devenait veuve.

L'industrie du phosphate se ranime M. R. Blackburn, de New-Edinburgh, vient de vendre deux cents tonnes de phosphate à une maison américaine. D'un autre côté, M. Humphrey, de cette ville, a commencé à exploiter les mines de phosphate de Templeton Gore, achetées récemment de M. W. Allan.

Une dépêche dit que M. Æneas McMaster, de Scottstown, a été choisi comme candidat de l'opposition pour faire la lutte contre l'honorable M. Robertson. Il sera battu à plate couture, la ville de Sherbrooke étant foncièrement conservatrice. Ce même monsieur McMaster est actuellement poursuivi pour diffamation par l'honorable M. Pope, ministre de l'agriculture.

M. H. C. Pelletier, C.R. a informé le juge en chef Meredith qu'il entend porter devant le conseil privé de Sa Majesté la question de la constitutionnalité de la loi électorale soulevée dans plusieurs contestations. Les opinions des juris consultes et les jugements des cours de justice diffèrent tellement qu'il est mieux, dans l'intérêt général, d'obtenir l'avis du conseil privé.

L'impératrice Eugénie a pris une grande résolution qui lui a été dictée par son inconsolable douleur. Elle a annoncé à son entourage qu'elle quitterait l'Ecosse au mois de février prochain, pour faire un voyage au Zululand, et qu'elle irait s'agenouiller et prier sur le coin de terre lointaine qui a été arrosé du sang de son malheureux fils. La détermination de l'impératrice est irrévocable : les objections respectueuses qu'elle avait rencontrées dans son entourage ont dû céder devant la volonté formelle de l'auguste exilée.

Nous apprenons que le ministre de la milice voyant le grand nombre d'officiers volontaires qui n'ont pas les certificats d'instruction voulue par suite du peu de facilités qui leur sont offertes pour les obtenir, doit établir trois succursales d'écoles militaires, une à Toronto, une à Montréal et la troisième à Halifax. Ces écoles seront ouvertes pendant les mois de l'hiver et pourront décerner des certificats de seconde classe. On n'y admettra que les officiers de l'effectif volontaire au nombre de quarante ou cinquante par école.

Nous espérons qu'une autre année on pourra changer le lieu de réunion des écoles, de façon à permettre à un aussi grand nombre d'officiers que possible d'en suivre les cours.

Le *Post* de Montréal désavoue le langage impie du *Herald* dans les termes suivants :

Nous ne saurions condamner trop sévèrement les attaques du *Herald* d'Ottawa contre l'église catholique. Nous pourrions excuser la presse protestante de combattre le catholicisme ; pareilles attaques venant du *Witness* de Montréal ou du *Telegram* de Toronto paraîtraient fort naturelles ; mais qu'un journal qui se prétend catholique puisse commettre des excès de plume au point de provoquer une lettre de désapprobation de l'excellent évêque d'Ottawa, voilà qui est répréhensible. Le *Herald* devrait être le dernier journal à discuter ce qu'est et ce que n'est pas le christianisme, et si la religion ou les rites de l'église catholique lui déplaisent, il doit savoir ce qui lui reste à faire. Nous sommes l'un des plus ardents partisans de la liberté de la presse, mais nous croyons qu'il est des cas qui méritent la censure. La conduite du *Herald* ressemble beaucoup à de la trahison.

Avant longtemps, le *Herald* sera désavoué non-seulement par le *Post*, mais par la population catholique irlandaise tout entière. On ne s'attaque pas impunément aux choses les plus sacrées.

Bonne nouvelle ! Au moment de mettre sous presse, nous sommes informé que M. Benoît, au nom de la Banque Nationale, M. Philippe Thompson et M. Baldwin, d'Ottawa, qui possèdent à eux trois les mines de fer de Hull, connues sous le nom de : *Forsythe Iron Mine*, viennent de signer à un prix avantageux pour les propriétaires, un bail à la compagnie " Church, Gee & Cie," de Viles, Ohio, représentée ici par M. J. Robbins, lui accordant le privilége, pendant cinq ans, d'extraire du minerai qui sera exporté à Cleveland, Etats-Unis. Cette compagnie se met immédiatement à l'œuvre, et se propose d'extraire autant de minerai que possible et donner de l'emploi à une centaine d'hommes. La protection fait son chemin !

On lit dans l'*Eclaireur* :

Nous avons déjà dit que le Dr Prévost venait en opposition à M. Chapleau dans le comté de Terrebonne.

Nous voyons ce matin par une dépêche de Montréal que cette fois-ci les libéraux du comté de Terrebonne sont unis, et que les conservateurs honnêtes du comté se joignent aux libéraux pour s'opposer aux *rings* de chemin de fer et aux empiètements du Conseil législatif.

On regarde comme certaine la défaite du premier ministre.

La défaite de M. Chapleau est tellement certaine que les libéraux n'ont pu encore lui trouver d'adveasaire. M. le Dr Prévost—quoiqu'en disent les feuilles libérales—a refusé péremptoirement de se faire battre une seconde fois par M. Chapleau. Et les libéraux admettent que ce monsieur serait leur candidat le plus redoutable. Nos adversaires ont beau s'agiter ; ils n'empêcheront pas l'élection des ministres à des majorités écrasantes.

Le *Canadien* reproduit notre article sur l'esprit d'entreprise du *Mail* et le fait suivre des réflexions suivantes :

Tout en félicitant cordialement le *Mail* de son esprit d'entreprise, nous ferons remarquer à notre estimable confrère du *Canada* que les dépêches du *herald*, pour être nombreuses, n'en sont pas toujours très exactes. Les plus grands *canards* des temps modernes ont vu le jour dans les bureaux du *Herald*. Il faut surtout n'accepter ces dépêches que sous bénéfice d'inventaire lorsqu'il s'agit de Rome.

A notre tour, nous ferons observer à notre estimable confrère que nous n'avons jamais prétendu que les dépêches du *Herald* ne contenaient toujours que la stricte vérité. Nous avons dit seulement—ce qui est un fait indéniable—que le grand journal américain a des correspondants par tout l'univers et qu'il ne recule devant aucuns frais pour donner à ses lecteurs les informations les plus fraîches et les plus étendues. Les journaux infaillibles sont encore à naître.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

Nouvelle grammaire française complète—Exercices français mis en rapport avec la grammaire française—Méthode pratique et raisonnée de composition, par M. E. Robert, clerc Saint-Viateur.

Célébration du 25e anniversaire de l'Institut-Canadien-Français d'Ottawa.

Are Legislatures Parliaments ?—A Study and Review by Fennings Taylor, Deputy Clerk, and Clerk Assistant of the Senate of Canada

The Dominion Annual Register and review for 1878, edited by Henry J. Morgan.

Présenter d'une manière simple, claire et complète, aux élèves de tout âge, les innombrables règles de la langue française, tel a toujours été été l'objet des auteurs qui ont écrit des grammaires dans cette langue Mais " cette gueuse fière qui ne veut point qu'on ne lui fasse la charité," suivant l'expression d'un écrivain célèbre, présente des difficultés sans nombre et terriblement compliquées. Traiter ces difficultés dans un ordre bien raisonné ; les expliquer clairement et d'une manière à la fois concise et complète ; faire de la grammaire un livre que non-seulement l'écolier, mais l'homme d'affaires, le journaliste, l'écrivain peuvent consulter avec fruit, tel est le but que s'est proposé l'auteur. J'ai enseigné pendant quinze ans et je n'ai jamais vu, sous un volume aussi restreint, ouvrage mieux agencé. Les trois parties : Grammaire, Orthographe et Syntaxe, sont complètes et chacune d'elle forme un petit manuel utile à consulter.

J'ai voulu moi-même consulter de suite la règle des participes, p. 158. J'y ai vu, avec plaisir, que l'auteur a évité un écueil sur lequel sont venus échouer presque tous les grammairiens : il a su bien distinguer les règles générales des participes de la multitude de cas particuliers ou exceptions qu'elles présentent. C'est qu'en effet, ces règles générales une fois bien connues, les exceptions ne sont plus qu'un jeu pour un élève tant soit peu intelligent, et si des personnes, d'ailleurs fort instruites, se trompent souvent sur l'application de ces règles, la raison en est qu'elles ont voulu étudier tout à la fois règles et exceptions, et de là résulte, dans leur esprit, une confusion qui les embarrasse toutes les fois qu'elles veulent écrire. Je dois ajouter, pour l'acquit de ma conscience, qu'en 1858, je publiai, dans le *Journal de l'Instruction Publique*, une *Règle des participes* dont l'honorable M. Chauveau, alors surintendant de l'éducation, daigna me dire du bien et qui avait, pour seul mérite, d'établir bien clairement la distinction importante que je viens de mentionner.

La clarté dans l'énoncé et l'explication de toutes les autres règles, est le grand mérite de l'ouvrage que je viens d'examiner. Des notes historiques et philologiques, mises au bas des pages, donnent de l'intérêt à un sujet aride et complètent les explications.

Cette grammaire est en usage dans tous les établissements dirigés par la congrégation des Clercs Saint-Viateur, congrégation à laquelle l'auteur appartient, et dans un grand nombre d'autres. Il me semble qu'elle mérite de devenir d'un usage général.

Les *Exercices* et la *Méthode de style* et *de composition* forment d'utiles compléments de la grammaire. L'auteur procède toujours d'une façon claire et méthodique et son choix d'exemples et d'exercices est parfait.

Les ouvrages du genre de ces deux derniers ne s'analysent pas. Mais si j'étais de nouveau appelé à enseigner la langue française à mes jeunes contemporains,—mission qui aurait bien son utilité,—je leur mettrais certainement entre les mains les ouvrages de M. E. Robert et je suis sûr qu'ils m'en sauraient gré tôt ou tard.

* *

Le quatrième volume mentionné au sous-titre de cette revue, est le recueil des pièces relatives à une célébration qui eut beaucoup de retentissement, il y a une couple d'années. Le volume est divisé en trois parties : *Esquisse historique ;—Célébration ;—Convention littéraire* et banquet.

La première partie n'est pas la moins intéressante. On y voit quelles luttes ont dû soutenir les premiers Canadiens-Français établis à Bytown, pour affirmer leur nationalité dans la ville qui devait être un jour la capitale de la Confédération Canadienne. Ces luttes, jusqu'alors demeurées obscures, méritaient d'être consignées dans notre histoire.

La deuxième partie est un compte-rendu de la célébration du 25e anniversaire de l'Institut Canadien-Français, depuis lors centre de ralliement de notre nationalité.

La dernière partie contient des essais littéraires et des discours de plusieurs littérateurs distingués du pays et un compte-rendu du banquet par lequel se termina cette fête de l'intelligence. Parmi les ouvrages à consulter pour l'histoire du Canada, ce volume ne sera pas un des moins précieux.

* *

Are Legislatures Parliaments ?—" Les législatures coloniales sont-elles des parlements ? " Pour répondre à cette question, M. Fennings Taylor a fait une histoire fort intéressante des conflits de juridiction qui se sont élevés entre les législatures coloniales et le gouvernement de la métropole, depuis la fin du siècle dernier jusqu'en 1867, époque à laquelle l' " Acte de l'Amérique Britannique du Nord " est venu mettre fin à ces différends en attribuant, en termes formels, à la législature des provinces confédérées, la dénomination de " Parlement " pour la bien distinguer des " Législatures " locales et lui accordant des " pouvoirs, priviléges et immunités " que ne possèdent les législatures d'aucune autre colonie anglaise. L'auteur qui, depuis de longues années, remplit des fonctions importantes dans les bureaux du Sénat, s'est imposé des recherches à la fois utiles et curieuses, pour démontrer que la confusion des deux mots " Parlement " et " Législature," a été la source de conflits nuisibles et sérieux, au point qu'ils occasionnèrent, un jour, le rappel d'un gouverneur anglais, Lord Dalhousie, en 1827.

Cet ouvrage est écrit dans un style d'une parfaite élégance, comme tous les ouvrages de M. Fennings Faylor, et tous nos hommes politiques pourront le consulter avec fruit.

* *

" *The Dominion Annual Register, for 1878* " est une revue assez complète de tous les événements politiques et autres survenus pendant l'année 1878. J'ai dit " politiques *et autres*," parcequ'une bonne moitié du volume est consacrée à l'histoire politique de l'année dernière. Encore un excellent ouvrage pour servir à l'histoire du Canada et pour renseigner, à un moment et sur un point donnés, tous ceux qui s'occupent activement de politique. Ce volume a plus de 400 pages et contient une foule de renseignements utiles. Du reste l'auteur, M. Henry J. Morgan, n'est pas à ses débuts dans ce genre de publications.

E. BLAIN SAINT-AUBIN.

Ottawa, le 10 novembre, 1879.

ROBES DE BUFFLE.

D'ici à quinze jours, j'aurai à annoncer une grande quantité de robes de buffle et je profiterai de l'occasion pour signaler au public quelques points d'hitoire naturelle encore inconnus.

J'espère que mes concitoyens ne se croiront pas, pour cela, dans mon obligation, parceque j'aurai bien soin de me payer pour ma peine lorsqu'ils viendront acheter les dites robes de buffle.

R. J. DEVLIN

CRYSTAL HALL

63 RUE SPARKS

NOUVELLES

Marchandises

Venant d'arriver.

Voir nos prix

Services de chambre	$1 00
Services à thé en porcelaine	3 50
" " de chine	3 50

Lampes depuis 10 cts. chacune.

Assiettes à thé, champêtre.... 70 cts. la doz.
Assiettes à dîner, champêtres. $1.00 "

SERVICES A THÉ EN VERRE.

C. S. SHAW ET CIE.
IMPORTATEURS,

Ottawa, 7 novembre, 1879.

POUDRES DE CONDITION D'ALEXANDER

BOULES POUR les ROGNONS
ET AUTRES
MEDECINES CELEBRES
POUR LES
Chevaux

AGENT A OTTAWA :—**C. STRATTON.**
Coins des rues Dalhousie et Saint-Patrick.

AVIS.—Les médecines ci-dessus, célèbres dans tout le Canada pour leur efficacité, ne se trouvent que chez M. C. STRATTON. Je mets donc le public en garde contre les contrefaçons.

T. ALEXANDER.

Ottawa, 7 nov., 1879.

O'DOHERTY et Cie.

110 RUE SPARKS
(Autrefois Bryson.)

Exhibent cette semaine de nouvelles marchandises de modes, de nouveaux manteaux et Ulsters, de nouveaux draps et tweeds, nouvelles bonnettes, nouvelles couvertures, flanelles, etc., etc., etc. Toutes les marchandises sont marquées en chiffres connus.

UN SEUL PRIX.
O'DOHERTY ET Cie.
110 Rue Sparks
(Autrefois Bryson.)

Ottawa, 2 oct. 1879.

MARCHANDISES SÈCHES

AU

Magasin Populaire

DE

A. D. RICHARD,

COIN DES RUES DE

L'EGLISE ET CUMBERLAND,

OTTAWA.

M. RICHARD a toujours un assortiment des plus variés et des plus complets qu'il offre aux prix les plus raisonnables.

Ottawa, 20 octobre 1879. 1an.

Rabais EXTRAORDINAIRE

Etoffes a robes.

Cordés " New Empress "	13 Cts.
Tweeds " New Grampian "	16 Cts.
Nouveau drap " Heathern "	22 Cts.

Tres a la mode

Nouveau drap français	33 Cts.
Nouvelle serge mélangée	25 Cts.
Nouvelle serge étamine	35 Cts.

MESDAMES,

Allez chez STITT et Cie. pour les étoffes à robes les plus nouvelles et les plus à la mode.

Dernieres nouveautes.

Nouvelle brocatelle Lyonnaise, de	35 à 75c
Nouveau drap Pompadour	65c

Nouveau tweed, fabrique domestique, de 30 à 55 cents.

Les étoffes ci-dessus sont très à la mode quand on sait bien les combiner et font réellement un très beau costume.

Veloutine.

Allez chez Stitt et Cie. pour la nouvelle Veloutine brocatelle.
Allez chez Stitt et Cie. pour la nouvelle Veloutine carreautée
Allez chez Stitt et Cie. pou la nouvelle Veloutine cordée.
Allez chez Stitt et Cie. pour la nouvelle Veloutine de soie.

Manteaux.

Mesdames, allez chez Stitt et Cie. pour manteaux, uisters, etc.

Modes.

Dernières nouveautés en chapeaux et bonnets, chez

STITT ET Cie.
53 et 55 rue SPARKS.

Ottawa, 9 octobre 1879.—6 août 1an